

DEC111085DAJ

Décision portant modification de la décision n°100214DAJ du 1^{er} septembre 2011 (délégation de signature de M. Jean-François STEPHAN, directeur de l'Institut national des sciences de l'univers)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°100214DAJ du 1^{er} septembre 2010 donnant délégation de signature à M. Jean-François STEPHAN, directeur de l'Institut national des sciences de l'univers ;

Vu la décision n°111081DAJ portant nomination de Mme Marie-Hélène PAPILLON aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'Institut national des sciences de l'univers,

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – la décision n°100214DAJ du 1^{er} septembre 2010 susvisée est modifiée ainsi qu'il suit :

Aux articles 2, 3, 4, 5 et 6, les termes : « M. Guy LAUVERGEON, directeur adjoint administratif » sont remplacés par les termes : « Mme Marie-Hélène PAPILLON, directrice adjointe administrative ».

Art. 2 – La présente décision, qui prendra effet à compter du 1^{er} juin 2011, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 mai 2011

B) GESTION SCIENTIFIQUE

- les décisions de principe relatives à l'affectation et aux positions des chercheurs et le cas échéant à celles des ingénieurs, des personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions relatives à l'attribution des postes de chercheurs, d'ingénieurs, de personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions relatives à l'attribution de crédits aux structures de recherche et de service ;
- les décisions de principe relatives aux transferts de matériels.

Art. 2 – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Régis RÉAU, directeur de l'institut de Chimie, délégation est donnée à M. Philippe CAVELIER, directeur adjoint administratif, à l'effet de signer au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}.

Art. 3 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 avril 2011

ALAIN FUCHS

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n° 090144DAJ du 16 novembre 2009 portant nomination de M. Philippe CAVELIER aux fonctions de directeur adjoint administratif ;

Vu la décision n° 110975DAJ portant nomination de M. Régis RÉAU aux fonctions de directeur de l'institut de Chimie,

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Régis RÉAU, directeur de l'institut de Chimie, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les actes, décisions, conventions et avenants relevant des domaines suivants :

A) STRUCTURES OPERATIONNELLES DE RECHERCHE ET DE SERVICE

- les décisions relatives au renouvellement des unités propres de recherche et de service du CNRS ;
- les conventions ou avenants de renouvellement des unités mixtes de recherche et de service hors contractualisation ;
- les décisions, les conventions et leurs avenants relatifs à la création, au renouvellement et à la suppression des groupements de recherche ;
- les décisions, les conventions et leurs avenants relatifs à la création, au renouvellement et à la suppression des structures fédératives de recherche hors contractualisation ;
- les décisions portant nomination des sous-directeurs des unités propres de recherche et des unités propres de service ;
- les décisions arrêtant la composition des comités scientifiques auprès des structures de recherche ainsi que celles désignant les présidents desdits comités ;
- les décisions arrêtant la composition des comités d'orientation et de surveillance des structures propres de service ainsi que celles désignant les présidents desdits comités.